

TERMES DE REFERENCE

PROJET D'APPUI AUX NEGOCIATIONS DES PROJETS GAZIERS ET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES INSTITUTIONNELLES (PADG)

Recrutement d'un Consultant spécialisé en stratégies de développement du secteur des hydrocarbures

I. CONTEXTE

La République islamique de Mauritanie est située dans la région du Maghreb en Afrique de l'Ouest, au carrefour de l'Afrique subsaharienne et de l'Afrique du Nord. Elle possède une côte de 754 km sur l'océan atlantique.

Grace à des efforts continus de promotion de l'exploration de pétrole et de gaz, le Ministère du Pétrole, de l'Énergie et des Mines (MPEM) soutenu par la Société Mauritanienne des Hydrocarbures et du Patrimoine Minier (SMHPM) a su motiver des sociétés pétrolières à entreprendre les investissements qui ont abouti, en décembre 2015, à l'identification des ressources gazières de Grand Tortue / Ahmeyim (GTA), qui est à cheval sur les eaux de la Mauritanie et du Sénégal.

L'Accord de Coopération Inter-États entre la Mauritanie et le Sénégal (ACI) et l'Acte Additionnel relatif à la fiscalité ont été signés 2018 ce qui a permis aux opérateurs de déclarer la décision finale d'investissement (DFI) de la phase 1 du projet GTA.

D'autres part, grâce à l'activité d'exploration croissante, d'autres projets pétroliers et gaziers pourraient voir le jour dans le court et moyen termes.

Le groupe de la Banque Mondiale a accordé un don d'assistance technique au Gouvernement de la Mauritanie (Don No. IDA D2730-MR), avec comme objectif principal d'améliorer la capacité du gouvernement à faire progresser les négociations vers les décisions finales d'investissement dans le secteur gazier et jeter les bases de la contribution du secteur à l'économie grâce à un renforcement du cadre juridique et réglementaire et des capacités.

Le travail prévu dans le cadre de ces termes de références sera financé par le Don précité.

II. OBJECTIF

La présente mission a pour objectif le recrutement d'un Consultant individuel pour fournir une assistance ad hoc au MPEM dans les domaines les différents domaines liés aux stratégies de développement du secteur du pétrole et du gaz en Mauritanie.

III. MISSIONS/ACTIVITES

Afin d'atteindre l'objectif de cette mission, le travail du Consultant individuel comprendra les activités et tâches suivantes :

- Faire un benchmark des stratégies et politiques de développement et de gestion du secteur pétrolier à travers le monde avec un focus particulier sur l'expérience de la Norvège, et proposer comment la Mauritanie pourrait utiliser ces expériences pour un meilleur développement de son secteur du pétrole et du gaz ;
- Faire une étude critique du cadre contractuel et la vision stratégique de la Mauritanie et proposer des pistes d'améliorations ;
- Assistance, étude, examen et conseil pour toute question du Ministère du Pétrole, des Mines et de l'Energie relative à la stratégie, le cadre juridique, le contenu local, la gouvernance et l'organisation du secteur des hydrocarbures ;
- Animation de séminaires, conférences et formations

IV. CALENDRIER ET LIVRABLES

- **Calendrier**

L'exécution de cette mission commencera dès la notification du marché, et la durée du contrat est de deux ans.

- **Livrables**

La prestation sera rémunérée au temps passé.

Les livrables attendus pour de la présente mission correspondent sont des études, notes, avis sur demande du Client.

V. COMPETENCES ET PROFILS MINIMUM REQUIS

Le Consultant doit avoir les références minimales suivantes :

- Un diplômé d'ingénieur dans le domaine pétrolier ;
- Une expérience d'au moins 15 ans dans l'industrie pétrolière et gazière ;
- Une solide expérience dans le développement du secteur pétrolier (exploration, développement, stratégie, réformes) ;

VI. MODALITES D'EXECUTION

- Le Consultant mobilisera par ses soins tous les moyens logistiques nécessaires à la réalisation de cette mission ;
- le Consultant sera responsable de la collecte de toutes les informations nécessaires faisant partie du domaine public ;
- Tous livrables fournis dans le cadre de la présente mission seront transmis au point focal désigné par le Ministère du Pétrole, des Mines et de l'Energie.

VII. CONFLIT D'INTERETS

Le Consultant est tenu de signaler tout conflit d'intérêts réel, apparent ou potentiel, résultant d'autres missions ou d'une participation antérieure à des missions similaires.

VIII. CONFIDENTIALITE

Le Matériel : Le Consultant, s'engage à ne divulguer aucune information portée à sa connaissance, directement ou indirectement, par le MPME. Le Consultant utilisera le Matériel exclusivement dans le cadre de la préparation des livrables relatifs à la présente mission. Les obligations de confidentialité ne seront pas applicables aux informations du domaine public. Le Consultant ne donnera accès au Matériel à d'autres personnes qu'en cas de nécessité de travail dans le cadre de son contrat. Le consultant informera explicitement ces personnes de la nature confidentielle du Matériel et, les soumettra aux obligations de confidentialité contenues dans les présents termes de référence.

IX. DUREE ESTIMEE DE LA MISSION

Le volume de travail de la mission est estimé à 150 hommes-jours.